



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, Le Seize avril à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de Monsieur Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 8 avril 2025

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	10
Votants	10
Excusés	3

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU
Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra, VALETTE Jean-Guy.

Excusés : GIRAUD Patrice, TEXERAUD Patrice, CHAUXEAU Philippe.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : GAUDIN Loïc.

DÉLIBÉRATION N°2025-26 – Convention d'occupation de la voirie-chemins ruraux et voies communales sur la commune de Genouillé, entre la commune de Genouillé et EDF Renouvelables.

Monsieur le Maire communique à l'assemblée la copie d'un projet de convention.

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que la société SRD Energies Vienne SAS a
construit les raccordements souterrains du parc éolien du Bois Merle de la SAS du Bois Merle
- EDF Renouvelables en projet à Genouillé-86250 entre les points de livraison du parc vers le
poste source EDF de Saint Pierre d'Exideuil.

Ce projet nécessite cependant d'emprunter des chemins ruraux et voies communales
propriétés de la commune.

De ce fait, une convention d'utilisation de ces chemins ruraux et voies communales devra être
signée entre la commune et EDF Renouvelables pour le parc SAS du Bois Merle.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents
autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la délibération et tous
documents référents à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 18 avril 2025

Le secrétaire de séance
Loïc GAUDIN

AR Prefecture

086-218601045-20250416-D26_2025-DE
Reçu le 23/04/2025

Le Maire
Jean-Guy VALETTE

